



## Centraide La CSQ remporte le prix Coup de cœur

La CSQ a reçu de Centraide-Québec le prix Coup de cœur. Ce prix souligne l'apport exceptionnel d'une organisation à sa communauté. Félicitations aux membres du personnel de la CSQ-Québec qui ont participé activement à la campagne de Centraide : Johanne Boucher (absente de la photo), Linda Simard, Sylvie Germain, Marie-Josée Dutil et Luc Bouchard (absent de la photo).



## Signature de convention au CPE-HEC

Le Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal (SIPEM-CSQ) a procédé à la signature de la convention collective des salariées du CPE-HEC pour une durée de 5 ans. La nouvelle convention comprend des améliorations substantielles au chapitre des avantages sociaux et, notamment, au régime de vacances annuelles (une 6<sup>e</sup> semaine après 20 ans), des congés spéciaux et des congés pour responsabilités familiales.

## Centre Dollard-Cormier Le Syndicat des professionnelles et professionnels du Centre Dollard-Cormier accueille de nouveaux membres



C'est avec beaucoup de satisfaction que le Syndicat des professionnelles et professionnels du Centre Dollard-Cormier, un centre de réadaptation en alcoolisme, toxicomanie et jeu pathologique, accueille une trentaine de nouveaux professionnels. « Ce gain est le résultat de persévérantes démarches, étendues sur plusieurs années, pour lesquelles nous avons pu compter sur la ténacité du personnel du secteur de l'organisation syndicale et des services juridiques de la CSQ que nous remercions vivement », déclare Jacques Normand, président de ce syndicat affilié à la Fédération des syndicats de professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux (FSPPSSS-CSQ). « La venue de ces nouveaux agents de relations humaines, travailleurs sociaux, criminologues, organisateurs communautaires, bibliothécaires et analystes en informatique fait en sorte que notre syndicat a plus que doublé son effectif depuis 2001, enrichissant ainsi notre vie syndicale », se réjouit le président du syndicat

## Accommodements raisonnables

Ce printemps, les syndicats CSQ du groupe de coordination régionale de Montréal ont organisé une soirée sur le thème des accommodements raisonnables. La responsable de l'événement, madame Nicole Campeau, présidente du Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île (CSQ), a fait de cette soirée un succès ! Plus de 40 personnes se sont rassemblées dans les bureaux de la CSQ à Montréal pour débattre de ce sujet d'actualité.

Les participantes et les participants ont pu entendre Robert Sylvestre de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Réginald Fleury, coordonnateur et conseiller pédagogique à la Commission scolaire de Montréal et Yolande Geadah, auteure et intervenante sur les questions interculturelles. La soirée fut l'occasion de débats très intéressants sur la place de la religion à l'école et surtout, sur la question encore controversée des accommodements raisonnables.



Sylvain



Philippe

## Techniciens de Télé-Québec

Philippe Ouimet, syndicaliste bien connu de la télévision publique, quitte la présidence du Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Télé-Québec (SERT-CSQ). Il sera remplacé par Sylvain Leboeuf. Philippe Ouimet, un militant de longue date de la CSQ, a été président de ce syndicat pendant plusieurs années. Il est actuellement membre de la Commission spéciale du Congrès. Bonne retraite !

## Petites écoles La Commission scolaire des Monts-et-Marées fait marche arrière

La Commission scolaire des Monts-et-Marées a finalement décidé de faire marche arrière dans le dossier de la fermeture de quatre écoles primaires et de six écoles secondaires de village dont il était question dans la dernière édition de Nouvelles CSQ. Les pressions exercées par les parents, avec l'appui des autorités municipales de chacun des milieux, et la démonstration de l'irrationalité du projet établie par le SERM en ce qui concerne l'aspect financier ont fini par avoir raison d'un entêtement qui commençait à se révéler plutôt inquiétant.

« Parallèlement au maintien des petites écoles et des écoles secondaires de village, la Commission scolaire entend d'ailleurs rationaliser ses dépenses d'opération et l'organisation de ses services pour un montant de l'ordre de 700 000 \$ d'ici la fin de l'année scolaire 2007-2008 », indiquait laconiquement l'un des deux communiqués de presse émis pour annoncer la bonne nouvelle.

Jean-Marc Cormier  
Conseiller au Syndicat de l'enseignement  
de la région de la Mitis (SERM)